



## **Communiqué**

Gratuité des manuels scolaires en Nouvelle-Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine met en place la gratuité des manuels scolaires à compter de la rentrée 2019 pour les secondes et les premières.

Le principe de gratuité est fondamental pour la FCPE, il constitue une revendication prioritaire, un combat quotidien. Cette décision en faveur des familles est à saluer.

La FCPE milite pour une gratuité de la scolarité, notamment des manuels ou du transport scolaire.

Solidarité et gratuité constituent des conditions de l'égalité et donc de la réussite de tous ! La refonte complète des programmes enverra au rebus un grand nombre de manuels, nous demandons qu'une réflexion agenda 21 concertée avec les associations de parents d'élèves qui géraient les bourses aux livres soit menée pour prévoir la réutilisation des manuels et pour minimiser les changements.